

La Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées investit et s'investit pour accompagner les start-up et les entreprises innovantes de son territoire

Forte de son dispositif « NéoBusiness », la Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées réaffirme sa volonté d'accompagner les start-up et les entreprises innovantes dans leur développement. **Au programme : l'investissement de 6 millions d'euros dans les deux nouveaux fonds gérés par IRDI SORIDEC Gestion et le déploiement du dispositif Foster du Fonds Européen d'Investissement (FEI) et de la Région Occitanie pour les TPE-PME accompagnées par la Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées.**

Un investissement de 6 millions d'euros dans les deux nouveaux fonds gérés par IRDI SORIDEC Gestion

A l'initiative de la création du nouveau fonds AELIS Innovation (fonds de capital-risque) géré par IRDI SORIDEC Gestion, la Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées a investi au global 6 millions d'euros dans ce fonds et dans IRDInov 2 (fonds d'amorçage), soit l'un des premiers investisseurs privés de ces fonds.

« Au travers de cet investissement, la Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées démontre sa volonté d'être un acteur majeur dans le développement de l'innovation sur son territoire afin de répondre aux besoins de financement des entreprises innovantes » indique Stéphane Kolb, membre du directoire de la Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées.

Un dispositif unique pour accompagner les start-up et les entreprises innovantes

Les start-up et les entreprises innovantes ont de nouvelles attentes qui nécessitent une approche spécifique. Leurs besoins ne peuvent pas s'évaluer comme une entreprise classique. C'est pourquoi la Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées propose « NéoBusiness » un dispositif visant à répondre aux différents besoins de ces entreprises avec une offre complète : de la banque au quotidien jusqu'aux solutions de financement. Pour ce faire, des chargés d'affaires ont été spécialement formés avec une nouvelle approche du risque.

Ce dispositif propose un prêt innovation avec le Fonds Européen d'Investissement (FEI) conçu pour financer les projets à caractère innovant et garanti par ce dernier.

Aujourd'hui, l'offre de financement s'enrichit du dispositif Foster cofinancé par le FEI et la Région Occitanie pour lequel a été allouée spécifiquement à la Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées une enveloppe de 180 M€ pour financer le développement des TPE-PME au niveau régional.

« La Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées dispose de tous les outils et moyens pour soutenir les start-up et les entreprises innovantes. Forte de partenariats avec les acteurs de l'écosystème, elle a pour ambition d'accompagner et de financer les entreprises qui ont besoin de soutien concret pour se développer » indique Maxime Storti, Responsable Financement des Entreprises Innovantes de la Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées.

Cette démarche volontaire et affirmée de la Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées s'accompagnera également, prochainement, d'un événement original et singulier pour les start-up et les entreprises innovantes régionales.

Contact Presse :



Agence Anouk Déqué : Marie Charrière - Tél : 06 61 63 16 01 - Email : m.charriere@adeque.com